Par e-mail : https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2024/02/22/que-va-t-on-faire-de-nos-dechets-nucleaires-les-citoyens-ont-rendu-leur-verdict-VVWYLQUKXJFATODJEXUE7U4ERA/

Que va-t-on faire de nos déchets nucléaires ? Les citoyens consultés ont rendu leur verdict

Selon les citoyens consultés, il faut envisager une solution internationale.

Laurent Lambrecht - Publié le 22-02-2024

Quasiment cinquante ans après le démarrage de Doel 1, le premier réacteur belge mis en exploitation, notre pays ne sait toujours pas ce qu'il fera de ses déchets nucléaires. Le gouvernement Michel avait promis de prendre une décision, mais ça n'avait finalement pas été le cas.

Le gouvernement De Croo, quant à lui, a pris une décision de principe en faveur du stockage géologique en profondeur des déchets nucléaires. Tout en précisant que cette décision était… réversible. En outre, un vaste débat citoyen a été lancé par la Vivaldi afin d'inclure la population dans ce choix crucial.

La Fondation Roi Baudouin a organisé ce débat, qui a vu la participation de 1090 de jeunes, de 440 citoyens et de 34 d'experts. Le rapport final, contenant plusieurs priorités formulées au cours des débats, a été publié ce jeudi.

Quelles en sont les conclusions ? Les participants ont demandé que la population soit incluse dans la prise de décision, qui pourrait intervenir sous le prochain gouvernement. Mais, pour que cela soit possible, il va falloir partager les connaissances permettant une prise de décision éclairée.

Un seul scénario étudié

Pour le moment, seul le scénario de l'enfouissement géologique en profondeur a réellement été étudié par l'Ondraf, l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies. En effet, des recherches sont menées depuis plusieurs décennies dans le laboratoire de recherche souterrain Hades. Mais, selon les participants au débat national, il faut "*garder ouvertes toutes les options réalistes*". Bref, il ne faut pas exclure d'emblée d'autres solutions que le stockage géologique des déchets nucléaires.

Néanmoins, il ne sera pas facile d'étudier la faisabilité des autres options. Comme le souligne le rapport final, si les "*autres scénarios restent dans l'ombre dans la recherche*", "*toute tentative de changement ou d'adaptation devient un saut dans l'inconnu*". En outre, il n'existe pas énormément d'alternatives à l'enfouissement géologique, si ce n'est l'entreposage temporaire en attendant une éventuelle avancée scientifique dans ce domaine.

Le débat national a aussi mis en avant la nécessité de pouvoir récupérer les déchets nucléaires. Cette "récupérabilité" doit permettre aux générations futures "*de suivre des pistes alternatives*" pour la

gestion des déchets nucléaires. “*Cette liberté correspond au principe éthique de l’autonomie des générations futures*”, peut-on lire dans le rapport final. Néanmoins, ce principe de liberté peut entrer en conflit avec le principe de bien-être, “*qui vise à protéger les générations futures des dangers de l’exposition à des matières radioactives*”, souligne le rapport. Selon cette vision, il serait plus sûr, pour les générations futures, d’enfouir les déchets. Quitte à ce que l’enfouissement les prive d’un changement de cap.

Récupérabilité limitée

À ce jour, l’Ondraf a prévu une “récupérabilité” limitée des déchets nucléaires. En effet, il est prévu que le dépôt géologique soit refermé en 2130 et que les déchets ne soient dès lors plus accessibles. De ce fait, les citoyens se sont demandés si le scénario de l’Ondraf répondait “*suffisamment à l’appel (...) pour que les différents scénarios restent ouverts*”.

En outre, le débat citoyen a mis en avant la nécessité d’envisager une solution internationale pour le stockage des déchets nucléaires. Or la vision dominante, au sein des institutions internationales, est que chaque pays doit gérer ses propres déchets. Les participants au débat préféreraient, au contraire, que plusieurs sites européens accueillent les déchets de toute l’Europe. “*La centralisation des installations de stockage réduit par ailleurs le nombre de régions potentiellement exposées aux risques d’irradiation et de radiotoxicité*”, peut-on lire dans le rapport.

Néanmoins, “*convaincre des communautés locales d’accepter des déchets nucléaires étrangers sur leur territoire ou à proximité de chez elles sera une tâche difficile et complexe*”, ont précisé les participants au débat. Ceux-ci ajoutent qu’il existe un risque que des pays prospères persuadent “*des pays pauvres ou politiquement instables d’accepter leurs déchets radioactifs en échange d’une compensation financière*”.

Priver les riverains de droit de veto ?

Même s’il ne s’agissait pas de l’opinion majoritaire, des citoyens ont insisté sur le fait que des critères techniques doivent primer sur un éventuel droit de veto des communes qui pourraient accueillir un site de stockage.

En outre, les participants estiment qu’il faut amorcer, dès aujourd’hui, le processus de sélection du ou des sites de stockage. Selon eux, le critère principal à prendre en compte est la sécurité, tandis que la géologie est l’élément déterminant pour garantir cette sécurité.

En Belgique, l’argile peu indurée (argile de Boom ou yprésienne) est reconnue comme possédant des propriétés intéressantes pour le stockage des déchets nucléaires. Certains experts ont suggéré qu’il pourrait être utile d’étudier de plus près d’autres formations géologiques, comme le schiste en Ardenne. Par ailleurs, contrairement à des pays tels que les Pays-Bas et l’Allemagne, la Belgique ne possède pas de couches salines appropriées qui pourraient servir de roches hôtes pour un stockage géologique de déchets radioactifs. *"Il n’y a pas non plus, en Belgique, de formation granitique appropriée, comme en Finlande ou en Suède"*, ajoute le rapport.